



La Commission européenne propose officiellement des sanctions contre Israël

Description

Une semaine après le discours d'ouverture d'Ursula von der Leyen au Parlement européen à Strasbourg, la Commission européenne a proposé hier une batterie de sanctions à l'encontre de l'État gâ©ocidaire. Celles-ci devront encore passer l'â©tape non-nâ©gligeable de l'adoption par les pays membres.

Par l'Agence Média Palestine, le 18 septembre 2025.



**La Commission
européenne
propose
officiellement
des sanctions
contre Israël**

Les mesures de restriction à l'encontre d'Israël avaient déjà été dévoilées le mercredi 10 septembre dernier par la cheffe de la Commission européenne Ursula von der Leyen. Elles sont désormais officielles.

On compte trois mesures distinctes parmi ces propositions. La première concerne la suspension des concessions commerciales avec Israël. Une proposition bien plus ambitieuse que celle faite durant l'été concernant la suspension partielle du programme Horizon, qui n'avait pas abouti. On parle cette fois-ci de suspendre tout le volet commercial de l'accord d'association entre l'Union européenne et Israël. Pour rappel, l'UE est le premier partenaire commerciale de l'Etat gânocidaire.

La seconde mesure concerne les sanctions à l'encontre des ministres extrémistes et des colons violents. C'est une vieille disposition qui avait déjà été mise sur la table l'année dernière et qui consiste à sanctionner Itamar Ben Gvir, chargé de la sécurité nationale, et Bezalel Smotrich, ministre des finances.. Son adoption par les Etats membres semble cependant peu probable car elle nécessite d'être votée à l'unanimité. Elle avait déjà été retoquée par le veto hongrois à l'occasion du vote d'une proposition similaire il y a quelques mois.

Enfin, la Commission européenne a déjà annoncé que le versement des vingt millions d'euros d'aides prévus dans le cadre de plusieurs programmes européens était suspendu.

La mesure phare de ces annonces reste donc largement la proposition de suspension du volet commercial de l'accord d'association Israël-UE. Cela représenterait concrètement près de 16 milliards d'euros d'importations israéliennes vers les 27 qui seraient de nouveau taxés aux règles en vigueur à l'OMC. Cette suspension du volet commercial de l'accord paraît pourtant peu probable, à moins que l'Allemagne ou l'Italie se décident finalement à soutenir ces sanctions économiques. Sans ces pays, la majorité qualifiée (15 pays membres et 65% minimum de la population de l'UE) ne sera jamais atteinte.

Les effets d'annonce de la Commission européenne devront donc attendre le prochain conseil des affaires étrangères de l'Union européenne, prévu le 20 octobre prochain, pour espérer se traduire concrètement.

date créée
2025/09/18